



RAPPORT SUR LES BUDGETS PRIMITIFS 2020



Document de travail

BUDGET PRINCIPAL

Si la clôture de l'exercice budgétaire 2019 et les débats d'orientations budgétaires pour 2020 ont pu se dérouler dans les conditions habituelles, le vote de ce budget primitif se fait dans le contexte d'une crise sanitaire mondiale sans précédent.

Le budget primitif 2020 a été réajusté pour tenir d'ores et déjà compte des dépenses directes supplémentaires liées à cette crise (achat de masques, de produits désinfectants, etc.) mais ses impacts sur les budgets communaux ne peuvent pas être encore complètement mesurés : baisse des recettes mais aussi des dépenses de certains services (restauration scolaire par exemple).

Il n'en demeure pas moins que le contexte national, déjà contraint avant la crise, le sera encore davantage et que l'Etat devrait solliciter durablement la contribution des collectivités territoriales à l'effort de redressement des finances publiques.

Dans ce contexte, nos efforts de recherches d'économies et d'optimisation des recettes doit se poursuivre. Ce budget contient les dépenses de fonctionnement, tout en garantissant un haut niveau de service public. Ces mesures rigoureuses permettent par conséquent, de maintenir un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 2 240 141 M€.

Le budget primitif 2020 qui vous est proposé se présente de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 18 452 781 € en dépenses et en recettes.

a) Les moyens de l'exercice

L'ensemble des recettes réelles se monte à 14 927 090 € ; elles sont en baisse de près de 13 % par rapport à l'encaissé 2019 (17 103 638 €). Cette baisse notable s'explique principalement :

- par la diminution importante de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes et à la prise en compte des préconisations de l'audit financier réalisé en 2018 – 2019 (- 644 611 €). En contrepartie la Commune n'aura plus à sa charge les dépenses liées au Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et au contingent d'incendie ;

- par la perception en 2019 de deux recettes exceptionnelles dont le montant total s'élevait à 1 317 736 € à savoir la succession de Mme NORMAND et la vente des CEE.

Afin de préparer l'avenir et de maintenir une capacité d'investissement suffisante, il est proposé, conformément à la décision du conseil municipal, de maintenir les taux d'imposition. L'Etat ayant par ailleurs décidé une augmentation des bases (Loi de finances 2020).

Les recettes de fonctionnement comprennent principalement :

- Les **produits des 3 taxes ménagères** 7 140 120 € qui prennent en compte l'actualisation des bases prévue par la loi de finances pour 2020 ;
- **FNGIR** : 562 000 €

- **Attribution de compensation** : 3 164 000 € (en forte diminution car en sont retranchées la contribution au contingent incendie et la part communale du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales)
- **Dotations de solidarité communautaire** : 67 500 €
- **Droits de place** : 41 000 €
- **Taxe sur les pylônes électriques** : 70 000 €
- **Taxe sur l'électricité** : 220 000 €
- **Droits de mutation** : 250 000 €
- **Taxe locale sur la publicité extérieure** : 110 000 €
- **Les dotations de l'Etat (74)** : 2 293 970 € sont prévus, sur la base des notifications reçues de l'Etat. Parmi ces dotations nous retrouvons principalement :
 - o La DGF pour 522 400 € (en diminution de 10 % par rapport à 2019),
 - o La dotation de solidarité urbaine : 195 130 €
 - o **Les subventions relatives aux activités** menées par la ville concernant, les versements de la caisse d'allocation familiale pour les divers contrats d'un montant de 850 000 € : contrat enfance jeunesse, prestation de service unique pour l'accueil de loisirs et le pôle multi-accueil
 - o Les compensations fiscales versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national : 280 000 € de **dotation de compensation** de la réforme de la taxe professionnelle, la **compensation au titre des exonérations** de la taxe d'habitation pour un montant de 264 700 €
 - o La **compensation au titre des exonérations de la taxe foncière** : 24 700 €
 - o Le fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : 70 000 €
 - o Diverses dotations départementales, régionales, les participations transports scolaires.... Dont 15 000 € qui devraient être remboursés par l'Etat au titre de la participation à l'achat de masques.
- **Les locations des immeubles** pour 120 000 €,
- **Les produits des services (70)** : 805 000 € au titre des participations des usagers aux services municipaux, les postes les plus importants étant les recettes du restaurant scolaire, l'accueil périscolaire, l'ALSH, anim'ado, la micro-crèche, le multi accueil et la médiathèque. Ce chapitre fait d'ores et déjà l'objet d'une prévision prudente, qui devra vraisemblablement faire l'objet d'une révision au vu du contexte de fermeture des services dans le cadre de la crise sanitaire que connaît la France.
- **Les produits exceptionnels (77)** : ce chapitre connaît une baisse conséquente, les recettes importantes perçues sur ce chapitre en 2019 n'étant pas amenées à se renouveler (succession Normand et vente des CEE).

Il est important de souligner que, comme le prévoit la réglementation comptable, l'excédent de fonctionnement reporté de 2019 (3 265 851 € au chapitre 002) intègre les excédents de fonctionnement des budgets annexes eau et assainissement. Le Conseil municipal doit se prononcer sur le reversement de ces excédents à la Communauté de Communes (cf. dépenses) qui assure ces compétences depuis le 1^{er} janvier 2020.

b) Les charges de l'exercice

Conformément au débat d'orientations budgétaires, les dépenses de fonctionnement 2020 devront être suivies de manière attentive.

L'augmentation de nos charges nous oblige à maintenir comme les années précédentes, un budget serré.

L'ensemble des opérations réelles est approché à hauteur de 15 391 840 €. Elles se décomposent comme suit :

- **Les charges de personnel (012) : 8 991 000 € (58,51 %) :** Ces prévisions incluent le personnel existant, les saisonniers et les agents contractuels non titulaires. La variation de + 1,74 % seulement prévue entre les exercices 2019 (8 837 463,28 €) et 2020 intègre le glissement vieillesse technicité (promotions de grades alliées aux promotions d'échelons habituelles) et montre une gestion maîtrisée des charges de personnel.
- **Les charges à caractère général (011) : 3 521 250 € (22,86 %) :** Elles correspondent à l'ensemble des charges récurrentes nécessaires au fonctionnement, comme les fournitures d'entretien, l'entretien et la réparation de biens immobiliers et mobiliers, une partie des travaux de voirie, mais aussi les contrats d'entretien, les honoraires et les fournitures administratives. Leur augmentation par rapport au réalisé 2019 s'explique notamment par les loyers des maisons de quartier et leur entretien (nouvelle charge), l'augmentation des fournitures de voirie et des différents fluides mais également les achats de masques pour les habitants et les agents de la collectivité.
- **Les charges de gestion courante (65) : 1 344 700 €** correspondent aux diverses participations obligatoires de la collectivité, subventions de fonctionnement aux associations (507 000 €), au CCAS (275 000 €) et les indemnités aux élus. La baisse importante de ce chapitre s'explique par la prise en charge, via les attributions de compensation versées par la Communauté de Communes, du contingent du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) (259 363 € en 2019). Cette baisse est néanmoins à nuancer car ce chapitre prévoit une éventuelle contribution aux eaux pluviales qui pourrait être versée à la Communauté de Communes si celle-ci était amenée à assurer des interventions dans ce domaine pour le compte de la Commune.
- **Les atténuations de produit :** ce chapitre n'est pas crédité car la part communale pour la participation au Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales est désormais déduite des attributions de compensation versées par la Communauté de Communes.
- **Les charges financières : 179 000 € :** elles correspondent aux remboursements des intérêts des emprunts et aux frais des lignes de trésorerie ;
- **Les charges exceptionnelles (67) :** elles prévoient le reversement à la Communauté de Communes des excédents de fonctionnement des budgets annexes eau et assainissement (547 000 €).
- 757 390 € peuvent être inscrits **en dépenses imprévues (022)** et permettent d'équilibrer la section de fonctionnement.

Ces prévisions budgétaires permettent un virement de 2 240 141 € à la section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissements 2020, s'équilibre à 5 722 203 €.

A la suite de la clôture du budget 2019 un excédent d'investissement reporté de ce dernier a été inscrit sur le budget principal pour un montant de 1 765 811 €. A noter que cet excédent, comme le prévoit la réglementation comptable, intègre les résultats d'investissement des budgets annexes eau et assainissement (budget principal : - 664 401 €, eau : + 401 103 €, assainissement : + 2 029 109 €).

Le financement de la section d'investissement est également assuré par

- 529 451 € de subventions qui ont été notifiées et inscrites au titre de l'UCPA (dont 255 451 € de restes à réaliser cf. détail ci-dessous)
- 230 000 € de FCTVA,
- 50 000 € de taxe d'aménagement,
- 33 000 € d'une vente de terrain,
- 27 000 € du budget du camping pour le remboursement de l'avance réalisée
- 2 240 141 € du virement de la section de fonctionnement
- 820 800 € d'opérations d'ordre (amortissements essentiellement)

Ce budget d'investissement est d'un niveau raisonnable et compatible avec les capacités d'épargne de la ville. Les principaux projets pour cet exercice concerneront les travaux de l'UCPA pour la confection de 1 200 repas / jour, la réalisation d'un préau à l'école de Glane, des travaux de voirie et les renouvellements de matériels et entretien de bâtiments (dont la toiture de l'école République) pour le bon fonctionnement des services.

Il prévoit également en dépenses :

- la couverture des restes à réaliser de 2019 à hauteur de 1 000 931 € (détail ci-dessous),
- le remboursement de l'annuité en capital des emprunts pour 890 000 €
- le reversement à la Communauté de Communes de 930 212 € qui lui permettront de couvrir les restes à réaliser 2019 de l'eau et de l'assainissement et de financer les chantiers engagés par la Commune dans ces domaines (assainissement de Sicioreix).

Les crédits nouveaux liés aux dépenses d'équipements inscrits au BP 2020 sont déclinés comme suit :

Equipement ou domaine concerné	Libellé	Renouvellement ou nouvel équipement	Arbitrage
Animation / ALSH	Création de 3 circuits séparés et régulés ALSH pour économie d'énergie	Nouvel équipement	30 000,00 €
Animation / ALSH	Mobilier animation enfance jeunesse ALSH Le Châtelard	Renouvellement	1 700,00 €
Culture	Œuvres et objets d'art	Renouvellement	4 700,00 €
Culture	Matériel expos	Renouvellement	1 300,00 €
Ecoles	Ecole la République refecton couverture logement coté OUEST partie ardoise	Renouvellement	45 000,00 €
Ecoles	Ecole la République refecton couverture logement coté EST partie ardoise	Renouvellement	45 000,00 €
Ecoles	Ecole de Glane extension préau existant	Nouvel équipement	69 600,00 €
Mobilier Médiathèque	Signalétique bâtiment	Nouvel équipement	3 000,00 €
Patrimoine	Mise à distance public Chene et Roseau	Nouvel équipement	2 000,00 €

Equipement ou domaine concerné	Libellé	Renouvellement ou nouvel équipement	Arbitrage
Petite enfance	Aménagement d'une aire de jeux microcrèche	Nouvel équipement	12 500,00 €
Réglementation - Assurances	AMO Création et gestion crématorium		12 500,00 €
Restaurant scolaire	Restaurant scolaire Moe et AP/CP tx 2 200 000	Renouvellement	1 500 000,00 €
Sports-manif	Contrôle d'accès gymnase les Charmilles	Renouvellement	5 100,00 €
Sports-manif	Diagnostic terrain synthétique		5 000,00 €
Sports-manif	Matériel de filet de but hand, foot, basket		10 000,00 €
Sports-manif	Portail tribune x3		8 000,00 €
Sports-manif	Désamiantage vestiaires foot stade pour travaux locaux sociaux	Renouvellement	24 000,00 €
Sports-manif	Mobilier sports manifestations remplacement salle des Congrès (tables et chaises)	Renouvellement	27 000,00 €
Sports-manif	Rabot de désherbage (entretien zéro phyto)	Nouvel équipement	5 000,00 €
Sports-manif	Etanchéité chéneau aéroclub		6 800,00 €
VRD	Réaménagement trottoirs et stationnement Carnot, Gay-Lussac (tranche 3 et 4)		65 000,00 €
VRD	Revêtements et aménagement quai des Mégisseries (tranche)		80 000,00 €
	Revêtements voies internes cimetière (tranche)		80 000,00 €
VRD	Aménagement du parking poids lourds		25 000,00 €
VRD	Programme de remplacement des points d'éclairage hors services et/ou accidentés		15 000,00 €
VRD	Complément d'achat de mobilier urbain (manges debout, parc à cycles,...)		5 000,00 €
VRD	renouvellement balayeuse de voirie	Renouvellement	220 000,00 €
VRD - PTU	Racleur de piste	Nouvel équipement	4 000,00 €
Bâtiments communaux	Revêtement de sol archives CAMP	Renouvellement	4 000,00 €
Bâtiments communaux	Remplacement 3 chaudières murales	Renouvellement	13 000,00 €
Bâtiments communaux	Magasin Mod'Passion place Guy Moquet, réfection complète de l'installation électrique	Renouvellement	3 500,00 €
Bâtiments communaux	Magasin Mod'Passion place Guy Moquet passage au gaz de l'installation de chauffage pour suppression cuve fioul et vente d'une partie du bâtiment (Mme Mille)	Renouvellement	15 000,00 €
Bâtiments communaux	Climatisation locaux 2ème étage hôtel de ville	Nouvel équipement	35 000,00 €
Parc auto	Renouvellement compresseur atelier	Renouvellement	4 550,00 €
Parc auto	Renouvellement matériel atelier (outillage, Plasma)	Renouvellement	5 000,00 €
Informatique	Accord Cadre Ordinateurs, Logiciels Maxi 35 000 € HT		32 000,00 €
Informatique	Pare feu		2 700,00 €
Informatique	Téléphonie IP		2 500,00 €
Informatique	Antivirus		3 000,00 €
Informatique	Module web pour les recherches journaux		2 000,00 €
Informatique	Switchs reseau mairie pol centre admi ctm		18 000,00 €
Sport et manifestation	Module Atal		8 600,00 €
Restaurant scolaire	Renouvellement Berlingo Isotherme	Renouvellement	55 000,00 €
Bâtiments	Réparation couverture immeuble Charmilles		7 000,00 €
Bâtiments	Alarme anti intrusion locaux secours populaire		4 500,00 €
Divers matériels	Renouvellement matériel bâtiments	Renouvellement	3 500,00 €
Culture	Escabeau roulant (service culture halle aux grain)	Nouvel équipement	2 200,00 €
Restaurant scolaire	balance 15 kg	Nouvel équipement	250,00 €
Divers matériels	Remplacement des platines micro HF 9 fixes (salles) et 5 mobiles	Renouvellement	10 000,00 €
Divers matériels	Electroménager provision pour remplacements et matériel neuf tous services ()	Renouvellement	4 500,00 €
	Fauteuils de bureau ergonomiques (*2) pour agent état civil	Renouvellement	2 700,00 €
Animation / ALSH	Mobilier espace jeunes	Nouvel équipement	20 000,00 €
Mobilier	Mobilier tous services (ALSH, scolaire, sports manifestations, camping, médiathèque)	Nouvel équipement	25 000,00 €
	TOTAL GENERAL		2 595 700,00 €

Restes à réaliser dépenses 2019 : 1 000 931 €

ARTICLE	NATURE DE LA DEPENSE	NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT
2031	2019-35 AMO REMISE AUX NORMES CLUB HOUSE SPORTIF	OX ARCHITECTURE	4 680,00 €
2051	PARE FEU FORTIGATE 100E HARDWARE	NOVIDY'S	2 200,00 €
2031	2019-40 TF Etude faisabilité création crématorium	ESPELIA	8 220,00 €
	TOTAL CHAPITRE 20		15 100,00 €
21318	CF17060237 Pose stores	LIMOUSIN RENOVATION - OUVERTURES FEN	4 395,00 €
21312	CP19040050 INSTAL CLIM ECOLE CACHIN REfectoire	CAMP ETS MAISON DU CHAUFFAGE SARL	13 866,00 €
21318	CP19050061 MISSION COORDINATION SSI	LET CONSULTING	900,00 €
21534	Cp19070031 remplacement points éclairage	SYNDICAT D ELECTRIFICATION DE LA HV	7 314,00 €
2188	Cf19070150 2 enceintes nomades	ANAVAL SARL	479,00 €
2128	CP19070104 AMENAGEMENT COUR GAZON	KASO	868,00 €
2183	Téléphonie ip matériel prestation télémaintenance	LIMOUSIN DIGITAL SERVICES	17 667,00 €
2188	CF19090146 LAVE VAISSELLE	EQUIP FROID	1 896,00 €
2182	CF19090252 MASTER RED 3T5	UGAP	46 340,00 €
2184	CF19100225 BAC ALBUM 3 ARMOIRES	UGAP	1 311,00 €
2151	CP19100088 EXTENSION PISTE CYCLABLE	SIGNAUX GIROD	7 556,00 €
21318	CP19060012 PORTE PIERCEE METALLIQUE	ABCS	4 476,00 €
21318	CP19060011 FOURNITURE ET POSE PANNEAUX ISOLANTS	ABCS	4 726,00 €
21311	Fourniture et pose menuiseries mairie	DELAGE MENUISERIES SAS	3 750,00 €
2188	Cf19110002 lave vaisselle	ANAVAL SARL	458,00 €
2188	Cf19100402 lave vitres électrique	CACC PROLIANS	71,00 €
2184	BC N°75-76 MOBILIER MEDIATHEQUE	UGAP	6 470,00 €
2188	BC N°75-76 ELECTROMENAGER MEDIATHEQUE	UGAP	1 594,00 €
2184	DEVIS1103752 COUSSINS	PGDIS PAPETIQUE PRO	303,00 €
2188	DEVIS2521133 COMPTEUR VISITEURS	DEMCO	1 134,00 €
2184	DEVIS2521123 BOITE DE RETOUR ET CHARIOT	DEMCO	4 537,00 €
2184	DEVIS2521127 3 BIBLIOTHEQUES MOBILES	DEMCO	2 466,00 €
2188	DEVIS23952 LISEUSE EBOOK KOBO	UGAP	261,00 €
21571	CF19110134 PIAGGIO TRIPPIER MULTITECH	EQUIP LOISIRS AUTOS	21 412,00 €
2182	CP19110030 AMANAGEMENT METALLIQUE FJ869MK	MANY VIGIER EQUIPEMENTS	5 676,00 €
21534	RACCORDEMENT ECLAIRAGE PUBLIC ZA BOISSE	ENEDIS DR DU LIMOUSIN	677,00 €
21318	Fourniture et pose store	GALLEGO FABRICANT	3 861,00 €
2188	Futons à bandes	PROMUSEUM	715,00 €
21534	Eclairage public place roche	SYNDICAT D ELECTRIFICATION DE LA HV	37 845,00 €
	TOTAL CHAPITRE 21		203 024,00 €
2313	REFECTION COUVERTURE PALAIS DES SPORTS	BOUGNOTEAU SAS	15 000,00 €
2313	Etudes réaménagement bâtiments aux serres	PAULET SIMON	77,00 €
2313	Mission SPS Vestiaires serres municipales	DUBOC MICHEL CABINET	84,00 €
2313	2018-05 moe construction ucpa	EUCLID INGENIERIE	37 492,00 €
2313	2018-05 moe construction ucpa	IMHOLZ ARCHITECTES	45 214,00 €
2313	CP18070010 SPS Cantine satellite école république	DUBOC MICHEL CABINET	84,00 €
2313	CP 18070013 SPS Réhab thermique Pierre Dupuy	DUBOC MICHEL CABINET	1 176,00 €
2313	2018-33 Mission CT UCPA	DEKRA INDUSTRIAL SAS	3 252,00 €
2313	CP18070102 / 2018-34 Mission SPS UCPA	SOCOTEC	1 223,00 €
2313	CP19060063 Aménagement entrée Ecole rep	CMCTP	5 721,00 €
2315	CP19070042 Mission MOE assainissement site Corot	CABINET VINCENT	5 088,00 €
2315	2019-17 Lot 2 voirie 2019	EUROVIA CMCTP	86 988,00 €
2313	2019-19 UCPA LOT 1	EIFFAGE	176 729,00 €
2313	2019-20 UCPA LOT 2	SGC TRAVAUX SPECIAUX	36 044,00 €
2313	2019-21 ucpa lot 3	MAZIERE MICHEL	268 030,00 €
2312	CP19100043 FOURNITURE ET POSE GARDE CORPS PLACE RO	ABCS	6 022,00 €
2313	AMO CLIMATISATION AMELIORATION THERMIQUE MAIRIE	INGEPOLE	12 840,00 €
2313	CP19110029 DECONSTRUCTION AH211 MISSION SPS	DUBOC MICHEL CABINET	756,00 €
2313	LOT 1 DESAMIANPAGE IMMEUBLE AH211	GAVANIER SARL	6 916,00 €
2313	LOT 2 DECONSTRUCTION IMMEUBLE AH211	GAVANIER SARL	36 628,00 €
2313	CP19110056 ETUDE INGENIERIE RACCORDEMENT RESEAU	ORANGE	828,00 €
2313	CP19100033 RACCORDEMENT ELEC UCPA	ENEDIS AGENCE PRODUCTEURS LIMOUSIN	2 789,00 €
2313	Amo construction préau	FOUGERON JEAN LUC	3 600,00 €
	TOTAL CHAPITRE 23		752 581,00 €
4581	2019-17 CP19070075 Codille	EUROVIA CMCTP	30 226,00 €
	TOTAL CHAPITRE 45		30 226,00 €
	TOTAL GENERAL		1 000 931,00 €

Restes à réaliser recettes 2019 :

ARTICLE	NATURE DE LA RECETTE	NOM DU DEBITEUR	DATE	MONTANT
1341	DETR 2018 CANTINE SATELLITE	ETAT	04/12/2018	28 373,00 €
1341	DETR 2018 UCPA 30 %	ETAT	20/12/2018	90 000,00 €
1347	DSIL UCPA 30%	ETAT	05/09/2019	60 000,00 €
1323	GRVC 2019 AV ANATOLE FRANCE ARRETE DU 27/06/19	CONSEIL DEPARTEMENTAL HV	20/09/2019	11 382,00 €
1323	CDDI ARRETE DU 07/10/2019 PLACE MAIRIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL HV	17/10/2019	7 350,00 €
1347	DSIL ARRETE DU 09/08/19 PLACE MAIRIE	ETAT	17/10/2019	14 997,00 €
1341	DETR 2019 ARRETE DU 09/08/19 PLACE MAIRIE	ETAT	17/10/2019	32 807,00 €
1323	PDEC ELECTRIFICATION RURALE ARRETE DU 27/06/19	CONSEIL DEPARTEMENTAL HV	17/10/2019	6 600,00 €
1328	PLACE DE LA MAIRIE ARRETE DU 12/04/19	SEHV	17/10/2019	3 942,00 €
	TOTAL CHAPITRE 13			255 451,00 €

ETAT DE LA DETTE

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME
AUTRES DETTES**

IV

A 2.1
A 2.2
A 2.3

A 2.1 - DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	13 994 166,83	7 630 677,28	1 045 772,10	155 977,81	889 794,29
<u>Organismes de droit privé (3)</u>					
Crédit Agricole	9 110 833,57	4 720 158,27	631 017,72	64 408,55	566 609,17
Caisse des dépôts et cons.					
Caisse d'Epargne	3 383 333,26	2 602 185,20	296 473,58	73 288,42	223 185,16
Crédit Foncier					
C.L.F./DEXIA	1 500 000,00	308 333,81	118 280,80	18 280,84	99 999,96
Crédit Mutuel					
Crédit national/NATEXIS					
Autres prêteurs divers					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
<u>Organismes de droit public (3)</u>					
agence de l'eau loire bretagne					

A 2.2 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (4)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital de l'exercice	Annuité à payer de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
...					

A 2.3 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - Ventes			
Dettes pour location - Acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			
...			

(1) Ne comptabiliser que le compte 16441 opérations afférentes à l'emprunt

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur

(4) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

BUDGET LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Le budget primitif 2020 du lotissement du Bois au bœuf est équilibré en section de fonctionnement à hauteur de 206 529 €.

La section d'investissement est équilibrée à hauteur de 130 280 €.

Les écritures réelles correspondent :

- pour les dépenses à 53 000 € pour la réalisation de travaux d'aménagement et 23 249 € pour le reversement d'excédent au budget de la commune.
- pour les recettes, sont prévus des produits de cessions des lots de terrains à aménager, à hauteur de 130 280 €.

La totalité des inscriptions restantes correspond à des écritures d'ordre budgétaire (qui ne se traduisent pas par des encaissements ou décaissements d'argent) relatives à la variation de stock des terrains.

BUDGET CAMPING MUNICIPAL

Le budget annexe du camping s'équilibre à : 93 032 € en fonctionnement et à 53 383 € en investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Les charges à caractère général (assurances, énergie, eau, frais de télécommunication...) sont estimées à 28 000 €

Les charges de personnel avoisinent les 22 000 €

Recettes :

Les produits des services sont évalués à 49 500 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

17 683 € sont prévus pour les dépenses d'équipement auxquelles s'ajoutent 8 700 € pour l'amortissement des subventions (opérations d'ordre) et 27 000 € pour rembourser une partie de l'avance réalisée par le budget principal.

Les recettes d'investissements correspondent à 11 351 € d'excédent reporté, à 13 800 € de dotations aux amortissements et à un virement de 28 232 € de la section d'investissement.

Ce budget fera l'objet d'une décision modificative afin d'intégrer les travaux afférents au projet Camping-car Park qui sont en cours d'évaluation.

BUDGET POMPES FUNEBRES

Avec une section d'exploitation qui s'équilibre à 23 723 €, seules les dépenses liées au personnel sont inscrites pour un montant de 14 000 €, ainsi que le reversement de l'excédent au budget principal. En recettes, les produits des services d'un montant de 8 000 € viennent s'ajouter à l'excédent antérieur reporté de 23 723 €.

Aucune opération n'est inscrite en section d'investissement.

BUDGET ENERGIE PHOTOVOLTAIQUE

Avec une section d'exploitation qui s'équilibre à 28 867 €, seules les recettes liées aux ventes d'énergie sont inscrites pour un montant de 4 300 € et 24 567 € de résultat reporté viennent abonder les recettes.

Aucune opération n'est inscrite en section d'investissement.

--oOo--

Tels sont les budgets primitifs que nous vous proposons de voter pour 2020, dans le respect des engagements collectifs et des débats tenus.